



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE NOUVELLE**

**Vente de deux parcelles de terrain à bâtir
au Cacquevel – n° 91/2016**

Date de la convocation : 08/06/2016 Date d’Affichage : 22/06/2016 au 07/07/2016 Date Notification : 22/06/2016
Nombre de membres : * en exercice : 37 * Présents : 34 * Votants : 37

Séance ordinaire du 20 juin 2016

L’an deux mil seize le vingt juin à 20 h 30

Les Membres du Conseil municipal de la Commune Nouvelle dûment convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire

de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Philippe LEMAÎTRE, Maire de la C.N VILLEDIEU-LES-POELES–ROUFFIGNY.

Etaient présents (P) - Absents (A) - Excusés (E) - Représentés (R)

Philippe LEMAÎTRE	P	Emile CONSTANT	P	Christine LUCAS DZEN	P	Martine VILLAIN	R	Elodie PROD’HOMME	P
M-Odile LAURANSON	P	Christian METTE	P	Monique GUERIN	P	Stéphane VILLESPEA	P	Jean-Marc LEMAÎTRE	P
Frédéric LEMONNIER	P	Nicole GRENTE	P	Catherine AFFICHARD	P	Eric THIEBE	P	Gaston LAMY	P
A-Marie LAUNER-COSIALLS	P	Jean LUCAS	R	Damien PELOSO	P	Sylvain COSSE	P	Patricia MARIE	P
Francis LANGELIER	P	Sophie DALISSON	P	Myriam BARBE	P	Jocelyne CONSTANT	P	Sarah PIHAN	P
Christophe DELAUNAY	P	Jacques LEMONCHOIS	P	Michel BELLEE	P	Guy ARTHUR	P	Claudine GARNIER	P
Véronique BOURDIN	P	Agnès LETERRIER	R	Martine LEMOINE	P	Edith LENORMAND	P		
Thierry POIRIER	P	Patrick TURPIN	P	Daniel MACE	P				

AVAIENT DONNE POUVOIR : *Mr LUCAS à Mr LEMAÎTRE Philippe
Mme LETERRIER à Mr LANGELIER
Mme VILLAIN Martine à Mr MACE*

Mr PELOSO Damien désigné conformément à l’article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales remplit les fonctions de Secrétaire.

VENTE DE DEUX PARCELLES DE TERRAINS A BATIR AU CACQUEVEL – n° 91/2016

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que par courrier en date du 19 Mai 2016, les concubins Fleury Anthony et Mauduit Audrey m'ont transmis leurs souhaits d'acquérir les deux parcelles ZC 229 et ZC 228 d'une contenance totale de 2 176 m² pour le prix de : **32 000 € net vendeur.**

Les services des domaines par courrier en date du 30 mars 2016 avaient donné leur accord pour la vente des deux parcelles ZC 228 et 229 au prix de 38 000 € avec un marge de négociation de 10 %.

Par mail en date du lundi 30 mai 2016, les services des domaines ont confirmé leur accord pour une cession au prix de **32 000 €** compte tenu du différentiel (inférieure de 15, 8 % à la marge de 10 % et représentant la somme d'un peu plus de 2 000 €).

Il demande de bien vouloir l'autoriser à modifier le prix des parcelles du Lotissement du Cacquevel de la manière suivante :

	Prix de Vente fixé par DCM du 2/11/2015	Nouveau Prix Proposé	Surfaces	Prix	Marge	Marge	TVA /	Prix de Vente
	T.T.C		m ²	Acquisition	T.T.C	H.T	Marge	H.T
Lot n° 1 - ZC n° 228	22 950 €		1 275 m ²	880 €	22 070 €	18 391,88 €	3 678,38 €	19 271,63 €
Lot n° 2 - ZC n° 229	22 525 €		901 m ²	622 €	21 903 €	18 252,76 €	3 650,55 €	18 874,45 €
Nouveau Prix Proposé	45 475 €	32 000 €	2176 m ²	1 501 €	30 499 €	25 415,47 €	5 083,09 €	26 916,91 €
Taux de TVA	20,00%						16%	

Il demande de bien vouloir l'autoriser ou la 1^{ère} Adjointe à signer tous les documents nécessaires au bon aboutissement de cette affaire.

***Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Par 29 voix pour, 4 voix contre et 4 abstentions, (37)***

MODIFIE le prix des parcelles ZC 228 et 229 selon le tableau ci-joint :

Parcelles Z.C	T.V.A Applicable	Nouveau Prix Proposé	Surfaces	Prix	Marge T.T.C	Marge H.T	TVA / Marge	Prix de Vente
Nouveau Prix Proposé		32 000 €	2176 m ²	1 501 €	30 499 €	25 415,83 €	5 083,17 €	26 916,83 €
Taux de TVA	20,00%						16%	

AUTORISE Monsieur le Maire ou la 1^{ère} Adjointe à signer tout document nécessaire au bon aboutissement de cette affaire.

AR-Préfecture de Saint Lo

Acte certifié exécutoire

050-200054732-20160620-2016062091-AU

Réception par le Préfet : 23-06-2016

Publication le : 23-06-2016



Le Maire,

Philippe LEMAÎTRE